

RAPHAEL
PERSONNAZ

MICHEL
VUILLERMOZ
DE LA COMÉDIE FRANÇAISE

NATHALIE
BAYE

CHRISTA
THERET

OLIVIER
GOURMET

THIERRY
NEUVIC

**7 ANS D'ENQUETE
4000 POLICIERS**

**LA PLUS GRANDE TRAQUE
JAMAIS ORGANISEE EN FRANCE**

**L'AFFAIRE LA PLUS COMPLEXE
DU 36 QUAI DES ORFEVRES**

UNE HISTOIRE VRAIE

**L'AFFAIRE
SK1**

UN FILM DE
FRÉDÉRIC TELLIER

Labyrinthe Films et SND ont le plaisir de vous présenter :

«L'affaire SK1 »

Un film de Frédéric Tellier

avec

Raphaël Personnaz, Nathalie Baye,

Olivier Gourmet, Michel Vuillermoz, Adama Niane, Christa Theret,

Thierry Neuvic, Marianne Denicourt

Durée : 120 min

Sortie en salle le 7 janvier 2015

Matériel téléchargeable sur www.snd-films.com

Rendez-vous sur Twitter [#SK1](https://twitter.com/SNDfilms)

Et sur la page officielle de SND <https://www.facebook.com/snd.films>

Distribution

SND GROUPE M6
89 avenue Charles de Gaulle
92575 Neuilly sur Seine Cedex
Tél : 01 41 92 66 66

Presse

DOMINIQUE SEGALL COMMUNICATION
8 rue de Marignan - 75008 Paris
Tél : 01 45 63 73 04
Dominique Segall assisté de
Mathias Lasserre et Antoine Dordet
contact@dominiquesevall.com

Synopsis :

Paris, 1991. L'histoire vraie de Franck Magne, un jeune inspecteur qui fait ses premiers pas à la Police Judiciaire, 36 quai des Orfèvres, Brigade Criminelle. Son premier dossier porte sur l'assassinat d'une jeune fille. Son enquête l'amène à étudier des dossiers similaires qu'il est le seul à connecter ensemble.

Il est vite confronté à la réalité du travail d'enquêteur : le manque de moyens, la bureaucratie... Pendant 8 ans, obsédé par cette enquête, il traquera ce tueur en série auquel personne ne croit.

Au fil d'une décennie, les victimes se multiplient. Les pistes se brouillent. Les meurtres sauvages se rapprochent. Franck Magne traque le monstre qui se dessine, pour le stopper.

Le policier de la Brigade Criminelle devient l'architecte de l'enquête la plus complexe et la plus vaste qu'ait jamais connue la police judiciaire française. Il va croiser la route de Frédérique Pons, une avocate passionnée, décidée à comprendre le destin de l'homme qui se cache derrière cet assassin sans pitié.

Une plongée au cœur de 10 ans d'enquête, au milieu de policiers opiniâtres, de juges déterminés, de policiers scientifiques consciencieux, d'avocats ardents qui, tous, resteront marqués par cette affaire devenue retentissante : « l'affaire Guy Georges, le tueur de l'est parisien ».

Entretien avec Frédéric Tellier

Comment avez-vous été amené à vous intéresser à Guy Georges ?

Une amie à moi avait subi un viol, ce qui m'avait traumatisé et plus tard sensibilisé, à la fin des années 90, à cette psychose autour de ces viols et meurtres à répétition perpétrés par Guy Georges à Paris. J'avais suivi cette affaire, et fini par bien la connaître.

Plusieurs années après, j'ai fait la connaissance des avocats de Guy Georges, notamment Frédérique Pons. Puis, un ami qui travaille à la Crim', au 36 Quai des Orfèvres, m'a présenté au vrai Charlie – Charlie étant un nom d'emprunt pour le film –, le flic qui a enquêté sur l'affaire et qu'interprète Raphaël Personnaz. Cette affaire m'obsédait depuis des années jusqu'au jour où j'en ai parlé au producteur Julien Madon, qui m'a proposé d'en faire un film.

Pourquoi une telle obsession ?

Parce que la question de savoir comment on vit avec le Mal, qui est celle du Livre de Job, me hante depuis toujours. Lorsqu'on me disait, enfant, qu'il fallait souffrir pour être heureux, j'étais toujours agacé : je ne suis pas certain que le fait de vivre de grandes peines ouvre le moindre horizon. Le livre de Job se termine par cette phrase : *"le Mal est inconnaissable"* – en tout cas, pour moi, il est inconsolable. Cette immersion malgré moi dans cette affaire en était un exemple des plus éloquents : je n'ai jamais cessé de me demander comment les familles des victimes pouvaient aller de l'avant avec autant de courage et comment ce flic, qui s'est gâché la vie en s'acharnant à traquer ce tueur en série – alors qu'on ne savait pas qu'il s'agissait d'un seul et même assassin –, arrivait à trouver la force pour mener son combat.

Quel travail de documentation et de recherches avez-vous mené ?

Avant de m'atteler au travail d'écriture, j'ai réuni des pièces pendant cinq ou six ans. Mais même pendant l'élaboration du scénario, qui s'est étalée sur presque trois années, Patricia Tourancheau et d'autres interlocuteurs ont continué à me procurer de la documentation, tandis que j'avais aussi accès aux témoignages des policiers qui étaient sur l'enquête à l'époque des faits et que j'ai beaucoup consulté les procès-verbaux. C'était d'autant plus important de se documenter en permanence que, dans le film, tout – ou presque – est authentique.

Justement, quelle part de fiction vous êtes-vous autorisée?

On est ici dans un cinéma de transmission, pas de distraction, et mon souci était de faire le film le plus crédible possible – pas un documentaire bien sûr, mais une œuvre authentique. Il fallait donc que les faits soient le plus honnêtes possible et que j'aie un regard sincère sur l'affaire.

Du coup, je me suis très peu écarté de la réalité. Il faut bien voir que dix ans se sont écoulés entre le premier crime et le procès, et qu'il a nécessairement fallu condenser le temps. Mais l'affaire a imposé sa dramaturgie originelle. La seule liberté que je me sois autorisée, c'est de travailler les personnages et de montrer l'angle humain de l'affaire : Comment le mal affecte-t-il les protagonistes ? Comment l'humain vacille-t-il devant l'inconsolable et continue-t-il de vivre malgré tout ?

Comment avez-vous élaboré et construit le scénario ?

J'ai été seul pendant toute la période "prénatale" de collecte d'informations. Au moment de réfléchir à la dramaturgie, je savais que l'écueil majeur aurait été d'adopter le point de vue de Guy Georges, qui ne m'intéressait pas du tout, et qui était légitimement insupportable. Quand j'ai trouvé la perspective qui correspondait au projet, l'angle sur les personnages, les choses se sont articulées assez facilement. J'ai d'abord fait, seul, un travail de structure

autour des deux points de vue – ceux du flic et de l'avocate – qui s'entrechoquent, se croisent, et se décroisent en permanence.

Ensuite, j'ai collaboré à l'écriture avec David Oelhoffen, qui m'a été présenté par le producteur. Il a adhéré à la sensibilité que je voulais injecter dans le scénario, et on a traversé ensemble de grandes joies et de grandes peines au fil de notre écriture tant le sujet était rempli d'émotions fortes, tout le temps.

Sur le plan technique, notre travail a été soutenu par la documentation de Patricia Tourancheau, journaliste à *Libération* qui a suivi à l'époque l'intégralité de l'affaire et assisté à l'ensemble du procès : son approche journalistique nous donnait du recul et de la précision par rapport aux faits.

Sur le plan émotionnel et celui du vécu, nous discutons et écoutons le vrai Charlie et Frédérique Pons. Et nous leur faisons relire les versions successives du scénario : grâce à leurs conseils, j'ai apporté les réajustements nécessaires.

Très vite, en quelques plans, les personnages existent à l'image, sans psychologie, ni longs dialogues. Sur quoi ce travail repose-t-il ?

Il m'a été très difficile d'entrer de plain-pied dans cette histoire car la charge émotionnelle était puissante : ce sont des faits réels, qui se sont déroulés il y a à peine vingt ans, et si je l'ai fait, c'était pour témoigner d'une affaire terrible à la fois pour la police, pour les avocats et évidemment pour les familles de victimes. Je me sentais donc investi d'une grande responsabilité. Et, du coup, les acteurs ont aussi perçu cette émotion et ont réussi à la transcrire. Naturellement, elle les a affectés et "chargés", d'autant plus qu'ils ont rencontré les vrais policiers qu'ils incarnent à l'écran. Tout cela était très concret, et leur marge de manœuvre était étroite.

On est très loin d'une héroïsation de la police : on est confronté au quotidien, aux déconvenues, et aux frustrations des hommes et des femmes du 36...

Mon objet était d'être honnête, et donc, crédible. Je voulais être proche des personnages, de leur vérité, de leurs tortures, de ce qui les anime. En discutant avec le vrai Charlie, je l'ai senti souvent fragile : j'ai essayé de rendre cette réalité-là à l'écran. Simplement ça. Sans effet. Et sans héroïsation du coup. Comme vous dites : des hommes et des femmes, des invisibles, discrets, humbles, qui font de leur mieux, qui donnent d'eux-mêmes, sans en attendre grand chose. Je ne pouvais moralement pas trahir ça. Et pour moi, le film est intéressant pour cette raison.

En filmant le procès, vous êtes-vous posé la question de la représentation du "spectacle" de la justice ?

Encore une fois, il s'agissait de faire un film qui ne soit pas un documentaire mais qui soit extrêmement documenté. On a tourné dans la vraie salle d'Assises où a eu lieu le procès de Guy Georges, grâce à une autorisation exceptionnelle qui nous a été délivrée. En effet, les autorités judiciaires ont été touchées par le scénario.

Dès qu'on arrive dans cette salle d'Assises, l'ambiance est lourde : tout était tellement réel, et pour cause, qu'il était assez évident d'éviter la théâtralisation. Cette grande salle solennelle avec sa cage de verre (seul élément qui n'existait pas à l'époque) pour le prévenu nous a imposé la sincérité.

Le choix de Raphaël Personnaz et de Nathalie Baye s'est-il imposé rapidement ?

J'avais un impératif de réalité, là encore, et le parcours du flic me semblait initiatique puisqu'il n'a que 30 ans quand il arrive au 36 et s'attelle à l'affaire, et qu'il en sort dix ans plus tard avec deux enfants. J'ai pensé à Raphaël dès l'écriture et son humilité m'a convaincu : il n'a pas eu peur de se plonger dans l'affaire.

J'avais travaillé avec Nathalie et j'avais envie de la retrouver sur un nouveau projet. Ceci dit, tout le monde a envie de tourner avec elle ! Étonnamment, elle est très proche

physiquement de Frédérique Pons et elle a vite adhéré au projet. Pour l'un, comme pour l'autre, j'ai essayé de les guider dans l'émotion des personnages, qu'il s'agisse des sept ans de traque pour le flic ou des quatre mois de travail pour l'avocate. C'était intense, et à chaque fois qu'on se posait des questions, on revenait à la réalité qui nous guidait et nous imposait des choix. Le plus lourd à gérer, c'était la charge émotionnelle.

Et les acteurs du groupe "Carbonel" de la Crim' ?

J'avais déjà proposé un rôle à Olivier Gourmet pour un autre film, mais il n'était pas libre. J'avais très envie de tourner avec lui : dès qu'il a lu le scénario, il m'a dit oui. La force du sujet l'a convaincu, j'imagine. Avec lui, les rencontres ne sont pas quotidiennes car il habite en Belgique. Il est venu à Paris sur une journée et on a tout condensé, essais costumes et lectures. Dès qu'il a enfilé le costume, il *était* le personnage ! Même hors plateau, il reste habité par le rôle jusqu'à la fin du tournage. Il a été puissant et... bougon, tel qu'était le personnage, qui d'ailleurs s'appelle Bougon.

Michel Vuillermoz, qui campe Carbonel, évoquait très bien, pour moi, ce personnage élégant, truculent, meneur d'hommes, tout en étant d'une grande sensibilité. Je lui ai fait lire le scénario, on s'est rencontrés, et il m'a donné une réponse positive.

Pour tous, je souhaitais des actrices et des acteurs forts, solides. Des belles personnes. C'était très important pour moi. C'était, à mes yeux, une espèce de garantie d'adhésion à cette terrible histoire.

Il était essentiel que le groupe Carbonel semble soudé. Comment les acteurs s'y sont-ils préparés ?

Je tenais à ce que les acteurs du groupe se rencontrent et passent du temps ensemble. J'ai organisé des lectures, des dîners, un peu à la manière des week-ends de cohésion de groupe en bateau que l'on peut voir dans le film.

Ils ont donc passé beaucoup de temps ensemble, pas forcément pour parler du film, mais pour forger un esprit de corps et apprendre à se connaître. Ils ont aussi passé plusieurs

soirées avec le vrai Charlie. Ensuite, avec Raphaël Personnaz, on a fait un gros travail de lectures et d'immersion au sein de la Crim' au 36.

Christa Théret tient un rôle modeste, mais essentiel.

Il s'agit d'un rôle complexe, toujours sur le fil : la seule rescapée de toute cette horreur. Christa est passée par une phase d'"apprivoisement" animal de la situation, du sujet. C'est sa méthode. Puis, elle s'est emparée entièrement du rôle. Avec beaucoup de justesse, et de simplicité.

Quel visage souhaitiez-vous donner à Guy Georges pour éviter la caricature du serial killer ?

C'était très délicat pour Adama Niane, qui l'incarne dans le film, car il fallait qu'il cerne bien les risques moraux qu'il prenait en jouant ce rôle. On a donc énormément travaillé sur la responsabilité morale, et paradoxalement la façon d'interpréter ce personnage. J'ai mis pas mal de temps à dénicher l'interprète parce que je voulais un très bon acteur, mais pas connu : je craignais que la notoriété ne vienne vampiriser le rôle, et je l'ai trouvé en faisant un très long casting. Au final, j'ai hésité entre deux acteurs jusqu'à ce qu'un déclic se produise : Adama m'a montré qu'il pouvait incarner le personnage, tout en prenant une distance personnelle avec lui. Et il a une grande puissance de jeu et de travail. C'est un grand acteur.

Il connaissait bien William Nadyam, qui joue l'avocat, avec qui il avait travaillé sous la direction de Peter Brook. Leurs retrouvailles sur le film se sont donc faites simplement. Plus généralement, il était essentiel qu'on s'épargne le maximum de problèmes pour pouvoir faire aboutir ce projet extrêmement éprouvant : si on ne s'était pas entendus, on n'aurait pas pu tourner le film, étant donné l'ampleur de la tâche qui nous attendait.

Le travail de reconstitution est très précis, ce qui est d'autant plus difficile que l'intrigue se déroule il y a vingt ans seulement...

On est souvent tenté de forcer le trait pour bien montrer au spectateur qu'on marque une distance chronologique avec l'époque actuelle. Je me disais en boucle qu'il ne fallait pas tomber dans ce piège.

Ce qui m'a beaucoup guidé, c'était toujours le parti-pris de réalisme, malgré mes doutes parfois. Pour les flics de la Crim', c'était simple : le costard-cravate est de rigueur au 36. Il était impossible de se laisser aller à leur faire porter un t-shirt. Là encore, on a puisé dans les photos d'archives, la documentation et les témoignages de l'époque qui nous ont guidés dans notre démarche.

Mais j'ajouterais que le fait d'ancrer précisément l'histoire dans son contexte formel historique était aussi un moyen de rendre compte de la réalité de l'époque. Au-delà, des personnages qui fument dans tous les sens, des voitures au look années 90, et des costumes un peu trop larges, on note que les ordinateurs n'existent pas, que les téléphones mobiles n'existent pas... On se replace alors dans l'aspect pleinement humain de cette affaire et de ces années-là... Quelle étrange période que cette dernière décennie du XXème siècle. Après ces années-là, plus rien n'a été comme avant.

Quels étaient vos partis-pris de mise en scène ?

Mon choix était d'avoir une mise en scène très sobre ; surtout pas ostentatoire. Je voulais adopter une manière très simple de regarder ces événements pour être le plus humble et le plus proche possible des personnages. Du coup, j'ai opté pour la caméra à l'épaule, et j'ai banni les travellings, les grues et les effets de ralenti.

J'ai juste laissé jouer les acteurs, en les guidant dans la séquence : je leur disais comment on entre dans la scène, où aller, et comment en sortir.

Formellement, comme je voulais éviter toute construction intellectuelle, je me suis dit qu'il valait mieux tourner en Scope, et éviter le 1:33, qui est un parti-pris stylistique délibéré. Je voulais aussi du grain à l'image pour le début de l'histoire, comme avec les pellicules des

années 90, et au fur et à mesure que progresse le film, et que le temps avance, le grain s'estompe puisque la HD a petit à petit remplacé la pellicule.

La scène des aveux de Guy Georges au 36 est particulièrement intense.

Pour la partie policière, c'était la séquence que tout le monde attendait – et redoutait. On l'a tournée à la fin de la période de tournage de Raphaël. Le plus impressionnant, c'est qu'elle faisait 19 minutes, et qu'il en reste 8 à l'arrivée ! Je l'ai tournée à trois caméras, sous trois angles différents. On a fait une ou deux prises dans le vide, puis les deux acteurs, qui avaient été briefés par Charlie, se sont lancés. Les cadreur devaient porter leur caméra, ce qui ajoutait encore au sentiment de traverser une véritable épreuve physique. Mais c'était le prix à payer pour réussir cette séquence si importante.

Quelles étaient vos intentions pour la musique ?

Au début du film, lors de l'écriture et plus tard du montage, je ne voulais pas de musique du tout. Mais je me suis demandé si cette volonté ne relevait pas de l'effet. Du coup, j'ai changé d'avis, mais je ne souhaitais pas que la partition soit larmoyante ou lyrique...

Au final, il y a donc une demi-heure de musique, sur un film de près de 2 heures, que j'ai, en partie, composée. C'est une musique très sobre, interprétée par un philharmonique, un ensemble de cordes qui donne une sensibilité et qui, à mon avis, accompagne l'âme des personnages. Les musiciens ont le plus souvent joué à l'unisson pour qu'on ait une force d'ensemble, une émotion, une délicatesse qui accompagne l'image à des moments-clé.

Entretien avec Raphaël Personnaz

Qu'est-ce qui vous a intéressé dans ce projet ?

J'ai trouvé le scénario extrêmement riche et documenté : il m'a replongé dans ce climat de psychose qui régnait dans Paris et dont je gardais un souvenir assez précis. C'est d'abord la dimension d'enquête policière qui m'a passionné : j'ai été saisi par certains hasards et rebondissements auxquels sont confrontés les flics. D'autre part, j'ai été sensible au combat mené par le personnage de Nathalie Baye qui cherche à faire de Guy George un homme, entièrement responsable de ses actes, et non un monstre, aux yeux du jury. C'est le genre d'histoire dont on ne sort pas avec des réponses définitives et qui nous renvoie à tout ce dont l'homme est capable : aussi bien l'horreur absolue que, dans le cas de mon personnage, un sens marqué du sacrifice et de l'abnégation. Il y avait un côté désespéré que j'aimais bien dans le scénario, comme lorsque les flics font des rondes dans Paris en espérant voir passer Guy Georges... On est très loin des *Experts* !

Avez-vous senti le besoin de vous documenter ?

J'ai commencé par lire le livre dont s'inspire le scénario, puis, très vite, Frédéric Tellier m'a confié un énorme dossier sur l'affaire, fruit d'un travail de recherches considérable, qu'il avait lui-même compilé. Il m'a également conseillé la lecture de *Flic : Chroniques de la police ordinaire* de Bénédicte Desforges qui détaille le quotidien des policiers et la manière dont ils "épousent" peu à peu leur profession.

J'ai aussi eu la chance de rencontrer des hommes et des femmes du "36" qui, ne serait-ce que par leurs postures et leurs silences souvent éloquents, m'ont aidé à entrer dans la peau du personnage. Surtout, j'ai vu plusieurs fois le vrai Charlie, le policier que j'incarne dans le film : la manière dont il évoque les faits, qui remontent à plus de vingt ans, et l'émotion qu'ils provoquent encore chez lui m'ont bouleversé. Ce qui m'a fasciné, c'est la capacité qu'il a eue à construire sa vie et à avoir deux petites filles, tout en enquêtant sur les meurtres

atroces de toutes ces jeunes femmes : il ne s'est jamais laissé totalement envahir par cette histoire.

Comment pourriez-vous décrire le personnage ?

Il a déjà dix ans d'expérience lorsqu'il débarque au 36, mais au départ, il y est considéré comme un bleu. C'est un homme très méthodique, avec des convictions fortes qu'il cherche à défendre. Il est aussi marqué par la dimension du collectif : sa mission est un travail d'équipe, même si cela engendre des difficultés. Pour moi, c'est un serviteur de la République, qui fait preuve d'abnégation, mais qui n'oublie pas sa famille pour autant. La première fois qu'il découvre la photo des victimes de Guy Georges, c'est un choc : il va passer dix ans de sa vie à travailler sur cette affaire qui devient obsessionnelle. On a le sentiment qu'il prend sur ses épaules la souffrance de ces victimes : Charlie m'avait expliqué qu'il était constamment en costume cravate parce qu'il devait se préparer en permanence à annoncer la disparition de personnes à leurs proches. Et malgré tout, il arrive à faire la part des choses entre sa vie privée et son job parce qu'il a un socle familial très fort.

C'est votre premier grand rôle inspiré d'un personnage réel et, surtout, dont le métier est d'une grande méticulosité. Avez-vous eu le sentiment de ne pas avoir droit à l'erreur ?

Le fait d'avoir rencontré Charlie, qui a été d'une grande générosité en s'ouvrant autant à moi, a été une marque de confiance que je n'attendais pas si rapidement. Par la suite, j'ai dû mettre une certaine distance par rapport à cette réalité pour pouvoir m'approprier le rôle : c'était même difficile pour moi d'avoir Charlie sur le tournage. Mon seul but, c'était qu'en voyant le film, il ne se sente pas trahi. Pour autant, il ne s'agissait pas d'un hommage : le film montre un homme avec ses fêlures et ses failles, et il est clair que sur cette affaire, il y a eu des errements. Je voulais comprendre son engagement et ses motivations. Charlie m'a beaucoup parlé du visage et du regard des victimes sur les photos : l'incompréhension lue sur leur visage l'a profondément marqué. Quand on a tourné certaines séquences, avec les photos des reconstitutions qui sont d'une froideur et d'une violence totales, on peut comprendre l'obsession d'un flic pour retrouver l'assassin.

Parlez-moi de vos partenaires.

Pour créer un esprit de groupe – un esprit de corps –, on a visité ensemble le 36, avec Olivier Gourmet et Michel Vuillermoz. On l'a d'ailleurs fait avec Charlie qui nous a réunis. Heureusement qu'il était présent pour nous aider à nous imprégner de nos rôles et des lieux parce qu'on a tourné le film sur un rythme assez rapide, si bien qu'on ne pouvait pas être dans l'artifice : personne n'est sorti indemne de ce tournage. Avec Olivier, j'ai éprouvé une vraie facilité à jouer car il est d'un naturel extraordinaire. En outre, c'est un peu mon mentor dans le film. Quant à Michel, on avait déjà tourné ensemble dans *La première fois que j'ai eu 20 ans* et *La Princesse de Montpensier*. C'est un acteur que j'adore et que je vais souvent voir à la Comédie Française. Même si on était tous impressionnés par nos rôles, et honorés d'avoir à camper des personnages de grands flics, Michel a toujours su apporter de l'humour quand il le fallait, en faisant une pirouette pour dédramatiser la situation de manière intelligente et gracieuse.

C'est le premier long métrage de Frédéric Tellier. Comment avez-vous vécu le tournage sous sa direction ?

On a beaucoup préparé le tournage en amont, en faisant énormément de lectures et en retravaillant les dialogues. Bien que ce soit un sujet fort et écrasant, Frédéric n'a pas du tout été tétanisé par l'ampleur du projet : il a été dans le travail, constamment dans le travail, en cherchant systématiquement des réponses aux questions que je me posais. Il traitait chaque problème avec pondération et calme. Je ne l'ai vu s'énerver qu'une seule fois – pendant 30 secondes – au cours de la préparation ! J'ai aussi apprécié le travail sur les costumes des années 90, d'une très grande précision, qui a été insufflé par Frédéric.

Qu'est-ce qui vous a intéressé dans sa mise en scène ?

J'avais été frappé par sa maîtrise du cadre et de la direction d'acteurs dans un téléfilm qu'il avait réalisé pour France 3. Et comme on avait peu de temps, il tournait parfois à trois caméras, sans jamais avoir d'idées préconçues ou manichéennes sur le cadre. Je repense à la scène des aveux de Guy Georges au personnage que j'interprète, et qui m'a beaucoup

marqué. On l'a tournée en trois plans et dans la continuité. On a dû faire quatre prises dans chaque axe : plutôt que de sur-découper, Frédéric nous a laissés jouer et il a capté la scène en nous accordant toute liberté de jeu. Il a vraiment fait confiance à ce qui se passait sur le plateau et à la part d'imprévisible.

Entretien avec Nathalie Baye

Qu'est-ce qui vous a intéressée dans le projet ?

D'abord, la présence de Frédéric Tellier au générique. En effet, j'avais déjà tourné sous sa direction pour la série Les Hommes de l'Ombre. J'ai tout de suite apprécié son exigence et son travail avec les acteurs : il connaît bien les comédiens et il a cette manière de les emmener là où il veut avec tact et finesse. Il m'a alors parlé de ce projet de long métrage, en me disant qu'il y avait un rôle d'avocate qu'il aimerait me confier. C'était encore abstrait : je connaissais l'affaire Guy Georges, mais j'ignorais le parcours de Frédérique Pons. Jusqu'au jour où Frédéric m'a envoyé le scénario.

Vous aviez envie de tourner dans un polar ?

En général, ce n'est pas le genre de projet auquel on m'associe spontanément. Mais le personnage de Frédérique Pons m'a intéressée et j'ai beaucoup aimé cette femme quand je l'ai vue : cela a été une rencontre intéressante. Et par fidélité à Frédéric, qui est d'une grande honnêteté dans son travail, j'y suis allée avec plaisir. Au départ, j'étais assez inquiète par le mélange des deux points de vue du flic et de l'avocate. Mais en voyant le film, je me suis rendu compte que mes craintes étaient infondées.

Quelle est votre perception du personnage ?

Elle est sincère dans sa démarche et, dans le même temps, elle perçoit et ressent les choses de manière plus intense que son confrère qui me semble plus aveuglé par la cause.

À votre avis, pourquoi accepte-t-elle de défendre Guy Georges ?

Il y a cette très belle phrase que prononce Frédérique Pons – une des raisons qui m'ont convaincue de faire le film – "je traque l'homme derrière le monstre". C'est pour moi la clé

du personnage : ce que je me suis raconté pour l'interpréter, c'est qu'il y a d'abord chez elle l'amour de son métier qui prime sur le reste. Je suis moi-même amie avec un grand avocat pénaliste qui me dit souvent qu'il y a des similitudes entre sa profession et la mienne : c'est un métier qu'on fait par passion. Et là, il y avait un enjeu : c'est une défense passionnante qui représente un défi excitant. Et je crois qu'il y a quelque chose de cet ordre dans ses motivations. Car derrière l'horreur qu'incarne Guy Georges, il y a un passé, un homme dévasté, un malade,

Est-ce plus difficile d'interpréter un personnage réel, toujours en vie ?

Quand on m'a proposée de rencontrer Frédérique Pons, ma curiosité a été piquée parce que je trouvais qu'elle s'était engagée dans une aventure peu banale. Je l'ai donc rencontrée et ensuite, j'ai tâché d'oublier ce qu'elle avait fait. Car il s'agit avant tout d'un film de cinéma : même si le film est très sincère et proche de la réalité, il reste un espace entre la réalité et la fiction : on condense dix ou douze ans en 2h. Je n'ai donc pas essayé de retrouver des gestes ou des mimiques pour ressembler à Frédérique Pons. Pour autant, quand Frédéric Tellier a écrit le scénario, il s'est beaucoup inspiré d'elle : il y a donc une part du personnage proche d'elle et une part d'interprétation personnelle.

Comment s'est déroulée votre rencontre avec Frédérique Pons ?

On a passé une soirée ensemble et lors de ce dîner, très informel, on a eu une conversation à bâtons rompus. Je lui ai posé plein de questions, et je me suis laissé guider par ce qu'elle dégageait. Les deux avocats de Guy Georges ont été mariés, et on sent qu'il y a une intimité très grande entre eux. Elle n'hésite d'ailleurs pas à lui faire remarquer qu'il a besoin d'elle car ça l'aide d'avoir une femme à ses côtés pour défendre Guy Georges. Frédérique est quelqu'un d'authentique, le genre de femme qui a beaucoup de force, tout en conservant une grande féminité. Contrairement à de nombreuses femmes de pouvoir, elle n'est pas faite que d'autorité et de pouvoir !

Avez-vous ressenti le besoin de vous documenter ?

Frédéric m'a donné beaucoup de matière et m'a montré une ou deux scènes de crime, mais je ne voulais pas en voir davantage car c'est proprement insoutenable. Le personnage était bien dessiné et Frédéric s'est largement rapproché de la réalité. Je n'ai donc pas eu besoin de me plonger dans les images d'archives.

Qu'avez-vous ressenti dans la salle de prétoire ?

Je me suis dit qu'il y avait dû y avoir des drames terribles dans cette salle : d'ailleurs, il s'en dégage une atmosphère solennelle et très impressionnante. Frédéric m'avait emmenée une première fois au Palais de Justice pour me familiariser avec les lieux. Au moment de tourner et de jouer, on est très concentré sur le rôle et on en oublie la dimension théâtrale. Du coup, j'ai moi-même essayé de faire abstraction des lieux, tout comme Frédérique Pons.

Comment Frédéric Tellier dirige-t-il ses comédiens ?

Il sait ce qu'il veut, mais aussi ce qu'il ne veut pas. Et en même temps, il n'est pas obtus : si un acteur lui propose quelque chose de différent de ce qu'il imaginait, et qui le touche, il l'accepte. Il connaît très bien les acteurs. En voyant le film, j'ai trouvé que l'ensemble des comédiens, et des seconds rôles – jusqu'aux témoins – étaient excellents. Frédéric sait parler aux acteurs, avec beaucoup de douceur, il est très encourageant et il réussit à vous emmener plus loin. C'est son grand point fort.

Entretien avec Adama Niane

Comment êtes-vous arrivé sur le film ?

Par le biais du scénario, puisque mon agent m'a d'abord remis le texte correspondant aux scènes que je devais jouer pour les essais. Il s'agissait des aveux face au policier Charlie : c'est une séquence très longue et très chargée, la seule où mon personnage s'abandonne un peu et cherche à s'expliquer. La tension dramatique y est très forte, elle donne immédiatement le ton et permet de rentrer directement dans le vif du sujet.

Connaissiez-vous l'affaire Guy Georges ?

Oui, je me souviens de celui qu'on a appelé "le tueur de l'Est Parisien", et de cette époque terrible où on raccompagnait les filles chez elles. Cela a marqué énormément de gens : plusieurs personnes m'ont raconté qu'elles avaient suivi l'affaire ou croisé des victimes de Guy Georges. Jusqu'à se demander si les gens n'en rajoutaient pas. Une fille m'a même raconté qu'elle avait fait une dépression nerveuse car elle était dans la cible des filles tuées par Guy Georges !

Vous êtes-vous documenté en relisant des coupures de presse ou en visionnant des images d'archives ?

Le livre de Patricia Tourancheau est extrêmement complet et je comprends que Frédéric Tellier l'ait consulté pour le scénario. J'ai ensuite eu accès à des documents discrétionnaires, notamment des rapports médicaux ou d'expertise. Et puis j'ai vu le légendaire Faites entrer l'accusé !

Avez-vous pu vous entretenir avec les protagonistes de l'affaire ?

Je n'ai pas rencontré Guy Georges et, même si cela avait été possible, je ne l'aurais pas fait. J'ai pas mal côtoyé le vrai Charlie qui a été très généreux vis-à-vis de moi : on a beaucoup échangé, il m'a aidé et m'a conforté dans la façon dont j'incarnais mon personnage.

Comment voyez-vous votre personnage ?

Je ne veux pas porter de jugement, mais j'ai le sentiment qu'il s'est construit sur une extrême faiblesse : il a un passé social difficile, mène une vie assez médiocre, et il n'est pas armé pour gérer toutes les difficultés auxquelles il doit faire face. Par ailleurs, le fait d'être noir à cette époque-là n'a pas été facile. Du coup, il va de frustration en frustration et son système nerveux s'emballe. C'est de cette façon que j'ai choisi de l'aborder : un type médiocre qui n'arrive pas à trouver sa place et qui, par conséquent, devient violent et meurtrier. Il y a bien sûr toute la dimension médicale qui s'ajoute et les experts, bien que Guy Georges se soit montré posé et très sociable avec eux, sont clairs et se sont prononcés à son propos sans équivoque : " ...L'homme est le seul prédateur qui s'attaque à sa propre espèce... et Guy Georges en est le parfait exemple... "

Est-ce éprouvant ou au contraire exaltant de se glisser dans la peau d'un tueur ?

À part une scène d'agression contre Elisabeth Ortega, je n'ai jamais eu à égorger ou à poignarder une fille qui se débat ! Le paradoxe pour les acteurs, c'est qu'un rôle comme celui-là est formidable à interpréter : on en ressent immédiatement l'intensité dramatique. C'est sans doute difficile à comprendre pour le public, mais c'est assez unique d'incarner une telle figure en tant qu'acteur, et beaucoup plus compliqué à assumer en tant qu'individu. Sur le plateau, j'ai joué avec une certaine fluidité, mais une fois que j'ai vu le film, je n'étais pas tout à fait à l'aise car on ne peut pas avoir envie d'être identifié à un tel personnage. Pour autant, cela ne m'a pas torturé, ni pris à la gorge. Je rapprocherais ce rôle des personnages que l'on retrouve chez Shakespeare, où les comédiens trouvent jubilaire de camper des assassins ou des tyrans, car il y a de la matière dramatique à foison.

Avez-vous cherché à ressembler le plus possible à Guy Georges ?

L'objectif n'était pas de coller physiquement à lui : on a cherché à trouver une équivalence émotionnelle. Même si physiquement j'ai un peu tenté de me rapprocher de lui, il s'agissait davantage d'une évocation que d'une imitation. En fait, j'ai surtout pris 10 kg au début du tournage pour les perdre ensuite afin qu'on ressente dans le film qu'au cours de cette décennie, Guy Georges a beaucoup changé physiquement.

Comment s'est passée la direction d'acteurs avec Frédéric ?

Autant pendant les essais, il s'est montré parfois un peu dur, et âpre, autant quand on s'est mis à travailler ensemble, Frédéric s'est révélé très différent. Il est totalement dans la collaboration : je n'ai jamais eu le sentiment d'être sa marionnette. C'est un formidable partenaire de travail. Je ne savais pas qu'on réussirait à être silencieusement complices et qu'on se comprendrait aussi bien sans être trop bavards.

Frédéric est ouvert aux propositions, et même assez friand des suggestions qui viennent des acteurs, sans leur mettre aucune pression. C'est un passionné de psychanalyse, et du coup il sait marquer et accepter les temps de respiration de ses collaborateurs. Concernant la scène d'agression d'Elisabeth Ortega, Frédéric a passé trois quarts d'heure avec la comédienne et il a accepté de tenter une impro, ce qui était particulièrement audacieux pour une séquence aussi importante.

Quels étaient vos rapports avec vos partenaires ?

Le film repose beaucoup sur le casting, qui est formidable et plein d'humanité. Notre équipe s'est révélée très efficace car toutes les connections entre petits, moyens et grands rôles se sont vite mises en place. C'est sans doute dû au propos du film : chaque personnage était "chargé", et du coup on fonctionnait tous ensemble comme une troupe de théâtre, même si au début, Frédéric Tellier m'avait en quelque sorte mis en "quarantaine", pour ne rencontrer et ne sympathiser avec aucun autre acteur. Pour ne pas confondre les amitiés d'un tournage et le travail à faire sur cette terrible affaire, et ce redoutable personnage.

J'ai particulièrement apprécié de tourner avec Nathalie Baye : elle sait vous tenir la main sans donner le sentiment de le faire, et elle a cette capacité à rester calme et posée, tout en vous laissant de la place.

Vous avez tourné en décors réels ...

Quand je suis rentré menotté et encadré par les gendarmes qui m'entouraient dans la salle d'Assises, il y avait tellement de figurants, et de brouhaha, qu'il m'a semblé que c'était la même ambiance que lorsque le grand public voulait découvrir la tête de Guy Georges. C'était extrêmement impressionnant : le dispositif était très théâtral, si bien que ce n'était pas difficile de ressentir des émotions fortes. Ce sont les mystères de l'art et du professionnalisme : j'y croyais totalement – les familles des victimes face à la Cour, les flics qui attendaient la réitération des aveux, le Président du tribunal, les avocats. Pour un comédien c'est plus facile de rentrer dans la peau de son personnage quand les costumes et les décors sont justes. Et puis jouer dans la vraie salle d'Assises de Paris, dans laquelle a eu lieu le véritable procès, c'était une force.

Entretien avec le vrai Charlie, enquêteur au 36

Comment vous êtes-vous retrouvé au 36 Quai des Orfèvres ?

J'avais un rêve d'enfant : intégrer la Brigade criminelle. En effet, dès l'âge de 14 ans, j'ai décidé de devenir policier. C'était donc un rêve qui s'accomplissait lorsque, un matin, j'ai franchi la porte du 36, et qu'on m'a désigné le groupe Carbonnel comme mon groupe d'attache. En arrivant, j'ai pris connaissance de la dizaine d'affaires sur lesquelles mon groupe enquêtait, et parmi celles-ci, il y avait le dossier Pascale Escarfail : j'ai tout de suite eu la conviction que je ne m'étais pas trompé d'adresse et que l'auteur de ce type de crimes devait être arrêté.

Quelles ont été vos premières impressions en vous attaquant à ce qui va devenir l'affaire Guy Georges ?

J'avais un peu d'expérience quand je suis arrivé à la Brigade Criminelle puisque j'avais travaillé en division de police judiciaire : j'avais déjà vu des morts et enquêté sur des crimes, même s'ils étaient moins importants que celui-là. Mais en découvrant ce meurtre, si j'ignorais tout encore de l'assassin, j'étais convaincu en revanche de l'innocence de la victime : en effet, il arrive que les victimes se mettent en danger, en adoptant certaines attitudes ou en fréquentant certains lieux à risque. Avec l'affaire Pascale Escarfail, j'ai découvert une fille belle et innocente, qui aurait pu être ma sœur ou ma cousine, tuée dans des conditions atroces, où l'on percevait nettement qu'elle avait souffert. Une atmosphère particulière se dégageait de ce meurtre, davantage que d'un autre : on avait le sentiment que cette victime livrait un message qui restait à déchiffrer. Autant dire que c'était particulièrement motivant pour un flic : c'était le début de la traque. En tant que petit jeune qui débarquait, j'avais forcément des intuitions : ma motivation, ma fraîcheur et mon recul sur l'affaire me donnaient un œil neuf et m'ouvraient des perspectives, pourtant longues à mettre en place. Mais pour la Crim', le temps n'a pas d'importance, et les difficultés non plus, ce qui n'empêche pas de perdre parfois espoir. Pour autant, ma détermination était mon principal carburant.

Comment expliquer votre pugnacité ? D'autres que vous, au sein de votre groupe, la partageaient-ils ?

Oui, plus encore qu'il n'y paraît dans le film. La plupart des flics du 36 sont jusqu'aboutistes, même si, à travers le fonctionnement de la Brigade, certains sont affectés à d'autres groupes en fonction de leur changement d'échelon et perdent la faculté de poursuivre l'enquête. Au contraire, je n'ai pas changé de groupe et j'ai suivi le dossier Escarfail jusqu'à la fin. Avec le temps, la pugnacité peut s'é mousser, mais pas dans ce genre d'affaires.

Quels étaient vos rapports avec les membres du groupe Carbonel ?

Excellents. Ils l'ont toujours été. Nous étions davantage une famille, ou tout au moins une bande de copains, que de simples collègues. Il faut savoir qu'on passait 10 à 12 heures par jour ensemble : on déjeunait ensemble, on faisait du sport ensemble, on était très proches les uns des autres et on se soutenait, y compris sur le plan personnel. C'est une ambiance qui forge cette dynamique d'entraide : lorsque l'un faiblit, qu'il subit des accidents de la vie ou qu'il fatigue, les autres prennent le relais et jouent un rôle moteur. Nous avons toujours été animés par la camaraderie et l'amitié.

Comment avez-vous réagi en apprenant qu'un film se préparait autour de cette affaire ?

J'ai eu des craintes au départ. D'abord, le film arrive après le livre de Patricia Tourancheau dont la parution n'est pas allée sans difficulté : encore une fois, on a affaire à des flics qui ont beaucoup de respect pour les victimes et qui n'ont pas envie de leur faire revivre ces événements douloureux. C'est donc un cas de conscience de savoir qu'un livre va s'écrire, ou qu'un film va se tourner, sur cette affaire. Lorsque Frédéric Tellier m'a parlé de son projet, je craignais que cela puisse être un peu voyeur, ou que le propos reste axé sur le fait que l'arrestation de Guy Georges ait mis beaucoup de temps et sur la polémique qui s'en est suivie. Or, la volonté de Frédéric consistait à privilégier la sensibilité des enquêteurs et à retracer toutes les pistes qu'ils avaient creusées de manière plus ou moins fructueuse, sans jamais renoncer.

Qu'est-ce qui vous a rassuré dans l'approche de Frédéric Tellier ?

Sa sensibilité personnelle et sa vision du film. Comme il était lui-même impliqué et touché de près par des faits similaires, j'ai senti qu'on pouvait parler librement des événements et qu'ils ne seraient pas travestis. Nous avons passé deux ou trois ans à échanger autour de l'affaire dans la recherche constante d'une vérité la plus proche des faits, des protagonistes et des décors. C'est ce qui a créé une très belle amitié entre nous, à travers cette écoute et cette perception humaine des choses.

Vous êtes-vous impliqué dans l'écriture et la réalisation du film ?

J'ai toujours pu proposer mes idées, même si le script impose certaines contraintes propres au cinéma. Frédéric m'a toujours laissé m'exprimer pour comprendre ce que je voulais dire et essayer de s'en rapprocher le plus possible. On ne peut pas résumer dix ans d'enquête en moins de deux heures, et malgré tout, le film accomplit une belle performance en la matière. Car tout est suggéré, sinon montré véritablement.

De même, s'agissant des décors, des points de vue et des ambiances, j'ai pu largement m'exprimer et donner des conseils par rapport à ce que je connais des lieux.

Comment s'est passée votre collaboration avec les acteurs ?

Avec Adama, on s'est vus très peu, mais il a été d'une grande attention et c'est lui-même qui a voulu savoir comment Guy Georges s'était comporté au cours de ses interrogatoires à la Brigade Criminelle. J'avais quelques renseignements à lui donner et il a été extrêmement attentif : je trouve qu'il le restitue très bien à l'écran.

De manière générale, j'ai rencontré des acteurs intéressés et d'une grande écoute, heureux de rencontrer quelqu'un qui connaissait bien le terrain. On a passé des moments formidables en termes d'échanges et d'amitié. C'était très enrichissant de part et d'autre.

Qu'avez-vous pensé du fait que le film adopte deux points de vue, celui du policier et celui de l'avocat ?

C'est une excellente idée. Car c'est le reflet d'une vraie justice et de l'équilibre entre l'enquêteur et le défenseur. De même, je trouve que les avocats des parties civiles sont bien représentés. De toute façon, cette dualité entre l'avocat et le flic existe en permanence dans les enquêtes, et rares sont celles où il y a autant de respect mutuel du boulot de l'un et de l'autre, et notamment de la part de Frédérique Pons, qui a été une grande avocate dans ce procès.

Que retiendrez-vous du film au final ?

C'est un superbe travail. Le film est juste, sensible, et authentique. Je regrette un peu que l'esprit de camaraderie et de solidarité qui règne dans les groupes n'ait pas davantage été mis en valeur mais Frédéric Tellier a privilégié l'ambiance solennelle de la gravité des faits, ce qui donne une grande profondeur au film. C'est un excellent condensé de ces dix années de traque. Tous les personnages sont parfaitement interprétés. Les décors sont magnifiques, et très réalistes. C'est un film à voir absolument, sinon pour comprendre la cruauté, mais surtout pour ne pas oublier les victimes.

Entretien avec Frédérique Pons, une des avocates de Guy Georges

Comment êtes-vous arrivée sur l'affaire ?

Alex Ursulet, qui était en charge de la défense de Guy Georges, m'a demandé de travailler avec lui aux Assises deux ou trois mois avant le début du procès. Sans doute parce que c'est mon ex-mari, qu'on a collaboré sur des dossiers difficiles ensemble, qu'on se connaît bien et qu'il lui fallait quelqu'un de confiance – et une femme.

Pourquoi avez-vous accepté de défendre Guy Georges ? Était-ce une décision particulièrement compliquée en tant que femme ?

Parce que c'est mon métier. C'est toujours passionnant de défendre quelqu'un que tout accuse, et qui se retrouve seul face à des accusations de sept meurtres qu'il nie en bloc. Quant au fait que je sois une femme, je me considère avant tout comme avocate, et je crois que c'est l'imaginaire collectif qui distingue entre hommes et femmes : c'est avant la personnalité qui prime. Mais il est vrai que dans la représentation qu'on se faisait de ces affaires, les gens étaient interloqués qu'une femme soit sur le banc de la défense. Pour moi, c'était tout à fait naturel et je ne me suis pas posée ce genre de questions.

Quelle était votre intime conviction ?

Une chose était essentielle à mes yeux : ce qui était avancé comme la preuve absolue de la culpabilité de Guy Georges – l'analyse ADN – avait été effectuée de manière insensée puisque le premier rapport contenait une erreur de frappe ! Du coup, rien ne m'indiquait que le deuxième n'en contenait pas une aussi. Pour moi, l'analyse ADN n'avait aucune crédibilité. Par la suite, Guy Georges est passé aux aveux. Or, on sait très bien que nombreux sont ceux qui ont avoué en garde à vue et se sont ensuite rétractés, puis ont été acquittés. Surtout à l'époque où il n'y avait pas d'avocat pendant la garde à vue. En outre, pendant très longtemps, la police s'est interrogée sur la culpabilité de plusieurs suspects : le lien entre toutes ces affaires n'a été établi que tardivement, si bien qu'on était en droit de penser que

ce lien pouvait répondre à une construction intellectuelle. Notre travail d'avocats consiste à combattre les charges avancées contre ceux qu'on défend et à mettre en lumière les failles du dossier. Il appartient ensuite au ministère public d'apporter les preuves de la culpabilité. Je n'avais donc pas d'intime conviction : la seule chose dont j'étais certaine, c'est que les charges avancées contre Guy Georges étaient lourdes, mais que tout était plaidable.

Comment la collaboration avec votre confrère s'est-elle passée ?

On avait l'habitude de collaborer ensemble : il y avait un volume de travail considérable à faire, même si lui avait des semaines d'avance sur moi et qu'il y avait des membres de son cabinet qui s'étaient déjà frottés au dossier. Le travail consistait à examiner les interrogatoires et les éléments à charge. Aux Assises, la procédure est essentiellement orale et tout dépend de la manière dont l'audience se déroule : des témoins font des déclarations et quand on est deux sur le banc de la défense, il faut une certaine souplesse et une capacité d'adaptation en fonction de l'audience et des réponses. L'essentiel est d'aller dans le même sens.

Peut-on être en empathie avec un client tel que Guy Georges ?

Il n'y a pas de différence entre lui et d'autres : je n'ai jamais pu défendre quelqu'un pour qui je n'ai pas éprouvé la moindre empathie. Quand je l'ai rencontré, Guy Georges m'est apparu – à moi comme à d'autres – comme un individu sympathique, chaleureux, et facile d'accès. Ce n'est pas du tout un manipulateur : il ne s'agit pas d'un esprit machiavélique qui met ses crimes en scène. Ce n'est pas ce genre de profil. Je crois profondément que Guy Georges est un être qui souffre d'une pathologie et qui, face à certaines situations, est pris de pulsions qui le dépassent complètement.

La question de son internement s'est-elle posée ?

On est principalement tenu à ce que souhaite la personne qu'on défend : Guy Georges n'a jamais voulu plaider l'irresponsabilité. D'autre part, la loi a ceci de particulier que l'irresponsabilité n'est accordée que dans des cas très spécifiques. Tous les experts ont expliqué qu'il avait une forme de pathologie, mais qu'il n'était pas malade, et donc pas fou.

Comment avez-vous réagi en apprenant qu'un film se préparait autour de cette affaire ?

Je connais Frédéric Tellier depuis longtemps. Quand il est venu me parler de son projet bien en amont, j'ai été rassurée car c'est quelqu'un de sensible, de sincère et d'intelligent : je savais qu'il n'irait pas dans le Grand-Guignol. C'est aussi quelqu'un de respectueux, des uns et des autres, ce qui était d'autant plus important que c'est un sujet délicat. Je n'avais donc pas beaucoup de craintes, même si je me suis demandé si ce projet était réalisable. Lorsque, par la suite, le livre de Patricia Tourancheau a été publié, il a fait la preuve qu'on pouvait observer cette affaire uniquement à travers un prisme policier.

Quelle a été votre rôle sur le film ?

Le propos n'était pas de faire un documentaire sur l'affaire Guy Georges. Il était évident qu'il s'agissait d'un film, autrement dit une œuvre de création avec des partis-pris de fiction. Pour autant, ce n'est pas parce qu'on est dans la fiction qu'on est forcément loin de la vérité : parfois, la fiction touche davantage au vrai qu'un parfait documentaire. Quoi qu'il en soit, Frédéric travaillait à partir des coupures de presse et du livre de Patricia Tourancheau, et quant à moi, je lui ai donné mon ressenti des audiences. En revanche, la relation que j'ai eue avec Alex Ursulet ou Guy Georges relève du secret professionnel. J'ai aidé Frédéric à bâtir une trame avec des pointillés et, à partir de là, c'était à lui d'inventer et de compléter les blancs.

Qu'avez-vous pensé de Nathalie Baye qui vous incarne à l'écran ?

C'est une très grande actrice. Je ne voulais pas intervenir sur des paramètres qui relevaient, à mon avis, purement du domaine du cinéma : je n'avais pas à commenter le choix des acteurs ou les options de mise en scène. S'agissant de Nathalie Baye, je l'ai rencontrée une fois avant le tournage : c'est une immense professionnelle, et il n'y avait rien à lui apprendre ou à lui dire. Elle m'a interrogé sur certains moments d'audience dont la presse avait parlé, mais je crois que son souci était avant tout que ce projet soit un film, et pas un documentaire. Du coup, peu importait ma personnalité : elle allait incarner une avocate comme elle l'entendait.

Le déroulement du procès est-il conforme à la réalité ?

À partir du moment où la production a pu tourner dans la salle de la Cour d'Assises, l'authenticité du décor y a largement contribué. De toute façon, on n'est pas dans une exactitude procédurale parfaite, mais je pense que ce n'était pas forcément le but. Il faut voir que la procédure française ne permet pas aux avocats d'intervenir à tout bout de champ et de faire de grandes tirades quand il n'est pas l'heure de plaider : à un moment donné, Nathalie Baye se lève et intervient sur Guy Georges et, dans la réalité, le président du tribunal l'aurait faite taire ! Mais cela n'a aucune importance.

Qu'avez-vous pensé du film au final ?

Ce qui est bouleversant dans le film, c'est que Frédéric a su tirer un fil d'humanité qui est respectueux de tous, et qui ne devrait blesser personne, ni être rejeté par personne : il réussit à prendre de la hauteur par rapport aux événements.

Par ailleurs, la manière dont le film est monté, avec ce parallèle entre l'enquête policière et le travail des avocats, m'a beaucoup intéressée. Cela m'a fait penser à la biographie de Stefan Zweig sur Marie Antoinette où on se demande si la fin est la bonne, bien qu'on en connaisse l'issue. De même, alors qu'on sait d'entrée de jeu que Guy Georges est arrêté et

jugé, Frédéric Tellier arrive à emballer le spectateur et à susciter des interrogations chez lui, même si la fin est connue.

Liste artistique

CHARLIE

Raphaël PERSONNAZ

FRÉDÉRIQUE PONS

Nathalie BAYE

BOUGON

Olivier GOURMET

CARBONEL

Michel VUILLERMOZ

GUY GEORGES

Adama NIANE

ELISABETH ORTEGA

Christa THÉRET

JENSEN

Thierry NEUVIC

L'AVOCAT DE GUY GEORGES

William NADYLAM

LA CHEF DE LA CRIM

Marianne DENICOURT

CORINNE

Chloé STEFANI

PASQUIER

François RABETTE

CARMONA

Anthony PALIOTTI

LEMOINE

Olivier BALAZUC

Liste technique

Réalisateur	Frédéric TELLIER
Producteurs	LABYRINTHE FILMS Julien MADON et Julien LECLERCQ
Scénaristes	Frédéric TELLIER et David OELHOFFEN
Directeur de la Photographie	Matias BOUCARD
Directeur de Production	Jacques ARHEX
Directeur de Casting	Christophe MOULIN
Chef Opérateur du Son	Vincent GOUJON
Musique Originale	Christophe LA PINTA et Frédéric TELLIER
Chef Costumière	Elisabeth ROUSSEAU-LEHUGER
Chef Maquilleur	Christophe OLIVEIRA et Françoise ANDREJKA
Maquilleur & Coiffeur Sfx	Guillaume CASTAGNÉ
Chef Décorateur	Nicolas PRIER
Photographe de Plateau	Roger DO MINH